

INTERNATIONAL COMPUTER DRIVING LICENCE



Outils et compétences évalués

- **Traitement de texte** : Word
- **Tableur** : Excel
- **Présentation** : PowerPoint
- **Edition image** : Photoshop, Illustrator
- **Edition de sites web** : WordPress
- **Conception Assistée par Ordinateur 3D** : SketchUp, Revit
- **Publication Assistée par Ordinateur** : InDesign CC

Reconnaissance

Certification professionnelle (liste CNCP)
Reconnaissance internationale

Format et durée

Test écrit sur ordinateur (QCM)
Un test par logiciel et par version

30 minutes d'explications préalables puis 35 minutes par test

Résultat et validation

Attestation nominative du score obtenu

Certificat ICDL nominatif délivré

En cas d'échec, 3 possibilités de repasser le test (gratuit)

Lieux et dates des sessions

Sessions planifiées par l'organisme de formation.

Passage du test à l'organisme de formation :
15 bd d'Alsace à Cannes
19 rue de Russie à Nice

Validité du test ICDL

3 ans

PRÉSENTATION ET INTÉRÊT

Anciennement nommé PCIE, ICDL est LE standard mondial de la validation des compétences clés en bureautique, informatique et numérique : il est la 1ère certification bureautique en France (plus d'un million de tests réalisés depuis 1996), et plus de 15 millions de candidats ont passé le PCIE (ancien nom) à ce jour dans le monde.

ICDL est référencé comme certification professionnelle par la CNCP et reconnu par les entreprises, tous secteurs d'activité confondus. Pour un outil donné (logiciel, système d'exploitation...), il permet en effet d'attester de la maîtrise des compétences opérationnelles indispensables à une utilisation courante en situation professionnelle.

- ✓ Le test ICDL permet aux entreprises de mesurer avec fiabilité les compétences réelles d'un candidat lors du recrutement, de valoriser celles de leurs collaborateurs, mais aussi de déterminer leurs besoins précis en formation pour combler d'éventuelles lacunes.
- ✓ Les salariés, les étudiants et les personnes en recherche d'emploi utilisent ICDL pour vérifier, faire reconnaître et attester officiellement leur niveau de maîtrise des outils informatiques les plus utilisés par les entreprises.

PRINCIPE ET DÉROULEMENT DU TEST

ICDL regroupe plusieurs Modules, correspondant chacun à une catégorie d'outils (tableur, traitement de texte...). Aucun Module n'est obligatoire : le candidat choisit le(s) Module(s) qu'il souhaite passer. Chaque Module peut être présenté séparément, sans aucune limite dans le temps.

Dans chaque Module, le candidat sélectionne le ou les outils sur lesquels il souhaite être évalué.

Chaque test ICDL correspond ainsi à un outil précis et à une version donnée de cet outil (Word 2010, Word 2016...).

Chaque test ICDL se déroule entièrement sur ordinateur en conditions d'examen (sous surveillance, temps chronométré, pièce d'identité à fournir, consignes données avant le test...). Il s'agit d'un questionnaire à choix multiple (QCM), construit selon un référentiel rigoureux, permettant de mesurer les connaissances pratiques du candidat sur l'utilisation de l'outil évalué.

Pour certains Modules, les tests sont également disponibles en anglais.

PRÉPARATION AU PASSAGE DU TOEIC

Avant chaque test ICDL, le candidat bénéficie d'un "test blanc". Réalisé en conditions réelles, ce test lui permet de se familiariser avec le format du test, et de pouvoir le jour J mieux gérer son temps.

Pour maximiser ses chances de réussite, le suivi d'une formation préalable est recommandé pour réviser ses connaissances et combler ses lacunes.

RÉSULTAT ET VALIDATION

Un test ICDL est réussi à partir de 75% de bonnes réponses. La réussite à un test permet au candidat de valider le Module ICDL correspondant.

Dès l'obtention d'un Module, le candidat reçoit un Certificat ICDL nominatif indiquant le(s) test(s) réussis (outils et version).

Au fur et à mesure que le candidat réussit d'autres tests et valide de nouveaux Modules, ceux-ci s'ajoutent sur son Certificat ICDL, dressant ainsi le bilan des outils maîtrisés par le candidat.

Que le test ait été réussi ou non, le candidat reçoit également une Attestation nominative de score ICDL, indiquant pour chaque test le pourcentage de bonnes réponses obtenues. Cette attestation est particulièrement utile pour attester d'un score honorable, bien qu'inférieur au seuil de réussite des 75 % de bonnes réponses.